



Question écrite posée le lundi 27 avril 2020

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission des lois

À M. Jean-Yves LE DRIAN
Ministre des Affaires étrangères

Gestion problématique des rapatriements des Français durant la crise sanitaire

Monsieur le Député Stéphane PEU interroge Monsieur le ministre l'Europe et des Affaires Etrangères sur la gestion des rapatriements des Français se trouvant à l'étranger depuis la mise en place de l'état d'urgence sanitaire.

Si depuis le début du confinement, la France a rapatrié des dizaines de milliers de Français depuis l'étranger, il n'en demeure pas moins que plusieurs autres milliers sont encore bloqués malgré leur ardent souhait de rentrer et ce, quels qu'en soient les motifs aussi impérieux soient-ils.

Monsieur le député est, quant à lui, régulièrement sollicité par des habitants de sa circonscription qui n'arrivant pas à obtenir leur rapatriement malgré leurs démarches auprès des autorités consulaires et les signalements auprès de la cellule de crise du MAE s'adressent à lui très inquiets. Il en ressort de ses multiples interventions que le rapatriement s'avère particulièrement depuis le Maroc, l'Algérie, le Mali, le Sénégal, la Mauritanie...

La gestion de ces rapatriements se fait, semble-t-il, selon les conditions imposées par les autorités locales de ces pays et les compagnies aériennes.

S'il faut bien entendu respecter les décisions prises par les autorités souveraines, la France doit appuyer de tout son poids pour permettre aux ressortissants Français qui le souhaitent de pouvoir rentrer dans leur pays dans des délais brefs.

Le fait de ne pouvoir bénéficier de ce rapatriement, pourtant demandé depuis plusieurs semaines, a des conséquences directes sur la vie de chacune de ses personnes : perte d'emploi, rupture de traitement médical, complication dans la garde des enfants restés en France, ...

Monsieur le député s'inquiète grandement de la gestion du rapatriement des Français actuellement bloqués à l'étranger. La France ne peut pas se contenter des vols commerciaux actuels qui sont manifestement trop peu nombreux. A situation exceptionnelle, comme la crise sanitaire que nous traversons actuellement, mesures exceptionnelles. La France doit pouvoir exiger la mise en place de vols supplémentaires pour rapatrier tous les Français qui le souhaitent.

Aussi, Monsieur le député demande à Monsieur le ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères ce qu'il envisage de mettre en place pour mettre fin à ces blocages. Par ailleurs, il lui demande d'autoriser les autorités consulaires à délivrer des attestations pour les salariés bloqués afin qu'ils puissent justifier de leur bonne foi auprès de leurs employeurs et ainsi bénéficier des mesures de chômage partiel avec un effet rétroactif pour qu'ils ne soient pas contraints de solder l'ensemble de leurs congés ou plus grave encore de se voir licencier pour abandon de poste.

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanep.eu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous
à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à
newsletter@stephanep.eu.fr

Farid Aïd

Député suppléant

Farid.aid.2020@gmail.com

**LA
GAUCHE
DEBOUT ET
INSOUMISE**

